



Nouméa, le 8 février 2017

Bénédicte GUREGHIAN
IA-IPR des Langues

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de langues vivantes
s/c de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements

Pôle
Expertise
des établissements
et de la pédagogie

Inspection pédagogique
du 2nd degré

VR/IPR/BG
n° 3211/2017-

Affaire suivie par
Bénédicte Gurégghian
Bureau 106
Téléphone
(687) 26 62 77
Fax
(687) 26 62 07
Mél.

benedicte.gureghian@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Lettre de rentrée 2017 de l'inspection des langues vivantes

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés en Nouvelle-Calédonie, Terre de parole, Terre de partage, et félicitons chaleureusement les lauréats des différents concours. Nous tenons à remercier vivement les professeurs tuteurs qui les ont accueillis et qui les accompagneront tout au long de cette année d'entrée dans le métier d'enseignant.

Nous remercions également l'ensemble des enseignants qui travaillent au quotidien à la réussite de tous les élèves, et vous assurons tous de notre engagement à vos côtés.

Les épreuves orales et écrites des examens de la session 2016 se sont déroulées sans problème majeur et nous vous remercions pour votre implication dans la conception des sujets et la correction des épreuves. Au lycée les modalités d'examen restent inchangées avec des épreuves qui sont toujours adossées à l'étude des quatre notions obligatoires au programme dans toutes les langues pour tous les élèves de Terminale. En ce qui concerne les épreuves ponctuelles du BAC L, vous veillerez à ce que vos élèves se présentent le jour des épreuves avec la liste dactylographiée des œuvres étudiées en cours élaborées par vos soins et les textes qui s'y réfèrent. Il nous semble judicieux de communiquer cette liste et les textes par courriel une semaine avant l'examen à l'établissement concerné et au chargé de mission référent.

Comme vous le savez, cette année est l'année de mise en œuvre de la charte d'application de l'Ecole calédonienne avec son plan d'action triennal 2017-2019 dont l'article 4 nous concerne particulièrement puisqu'il vise à « ouvrir l'Ecole calédonienne sur la région Océanie et sur le monde ».

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3305>

ainsi que l'année d'expérimentation de la réforme du collège qui sera adaptée et contextualisée en Nouvelle-Calédonie en 2018

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3325>

Ces textes représentent une étape déterminante dans l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et de la transmission des valeurs de la République et de la Nouvelle-Calédonie. Œuvrer à la réussite de tous les élèves est l'objectif de chacun d'entre nous afin de contribuer à une école inclusive en



construisant des parcours adaptés prenant en compte les élèves les plus fragiles. Pour ce faire, vous vous attacherez à développer les 5 activités langagières sur lesquelles se construit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère, en référence aux niveaux attendus du CECRL en ne négligeant pas l'entrée culturelle :

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>
<http://www.aply-languesmodernes.org/spip.php?article6470>

Il appartient à chaque professeur de prendre en compte les acquis antérieurs des élèves pour construire une progression adaptée; c'est le principe de la liberté pédagogique dans le respect des programmes et des instructions des ministères de l'éducation et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection.

Nul doute que nous saurons nous emparer de ces outils pour les faire vivre au quotidien pour nos élèves, aidés en cela des formations qui vous seront offertes tout au long de l'année pour vous accompagner dans cette démarche.

D'autres dispositifs, hors réforme du collège, sont proposés au Plan Académique de Formation publié à la pré-rentree. Vous aurez 3 semaines pour vous inscrire.

Les corps d'inspection seront présents à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette année, au collège comme au lycée. Nous vous encourageons à nous faire part de vos expériences que nous pourrions mutualiser sur le site interlangues <http://langues.ac-noumea.nc/> grâce à notre webmestre Marie Delorme Marie.Delorme@ac-noumea.nc

Vous y trouverez de nombreuses ressources dont la dernière lettre à l'éducation numérique qui vous permettra de vous tenir au courant des dernières actualités pédagogiques et de la création de la Banque de ressources numériques éducatives pour accompagner la réforme : http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/edunum/edunum-langues-27?_authenticator=827ffe9a1e2997dc6ad718ee2aef29087e77025

En complément des ressources déjà publiées, de nouveaux documents d'accompagnement pédagogique sont régulièrement mis à disposition en version téléchargeable sur le site Eduscol. <http://eduscol.education.fr/brne-ive/>

Nous vous recommandons vivement de les consulter, ainsi que les B.O. auxquels vous pouvez vous abonner par le biais de ce lien : <http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>

De même, les sites académiques intralangues et interlangues des différentes académies vous apporteront informations et ressources pédagogiques.

La semaine des langues se tiendra au mois de mai 2017, afin de valoriser le plurilinguisme et la diversité culturelle. Cette semaine vise à mettre les langues à l'honneur à travers les nombreux projets, quelle que soit leur envergure, que vous menez avec vos élèves. Des informations vous seront communiquées par la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC).

Les assistants de langues vivantes de l'académie seront accueillis en mars. Nous remercions tous les professeurs référents qui les accompagnent dans leur installation et leur prise de fonction. Nous vous rappelons tout le bénéfice que peuvent tirer les élèves de l'enseignement secondaire du travail collaboratif professeurs-assistants de langues – et que ceux-ci n'ont pas vocation à être affectés en post-Bac ni à servir uniquement de répétiteur du BAC oral. Vous trouverez sur le site du CIEP des informations et des ressources en lien avec les assistants mais aussi des informations sur les différents programmes de mobilité qui peuvent vous intéresser personnellement : <http://www.ciep.fr/mobilite-internationale/programmes-mobilite>

Enfin, nous ne saurions clore cette lettre sans mentionner l'ouverture des deux Sections Internationales Franco Australiennes (SIFA) aux collèges de Dumbéa sur mer et Baudoux, dont les 46 élèves vont pouvoir bénéficier d'un programme de 6 heures de littérature et civilisation australiens, et qui ont pu être mise en place grâce à votre concours pour la passation des tests d'entrée dans de nombreux établissements de Nouvelle-Calédonie. C'est une première en Nouvelle-Calédonie qui devrait être étendue à la France.



3 / 3

Toutes les informations institutionnelles vous sont communiquées par le biais de votre adresse académique. Il est donc impératif de consulter régulièrement vos messages afin d'en prendre connaissance.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, le courage de surmonter les obstacles, et tout le bonheur d'enseigner et d'apprendre ensemble, au cours de cette nouvelle année scolaire riche de nouveautés.

Bien sincèrement,

L'équipe des langues vivantes et de la DAREIC:

Anglais : Brigitte Tran / Enseignement professionnel : Brigitte.Tran@ac-noumea.nc
Eliette Prouveur / Lycées : Eliette.Prouveur@ac-noumea.nc
Yuriko Hori / collèges et SIFA : Yuriko.Hori@ac-noumea.nc
Espagnol : François Rodriguez : Francois.Rodriguez@ac-noumea.nc
(Nous attendons la nomination d'un/e collègue de japonais dans le courant de l'année 2017)

DAREIC : Isabelle Arellano : Isabelle.Arellano@ac-noumea.nc

Bénédicte Gurégghian, IA-IPR des langues vivantes et DAREIC benedicte.gureghian@ac-noumea.nc

IA-IPR des Langues

Bénédicte GUREGHIAN